



HAL
open science

Licence professionnelle Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique. 2011, Université d'Orléans. hceres-02028187

HAL Id: hceres-02028187

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028187v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002447

Dénomination nationale : Aménagement du territoire et urbanisme

Spécialité : Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle de « Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique » a pour objectif de former les techniciens ayant des compétences nécessaires pour participer à la mise en place, à la gestion et à l'aménagement de territoires au moyen de systèmes d'information géographique (SIG). Les métiers visés sont : technicien cartographe, topographe, géomaticien. Organisée en partenariat avec un lycée professionnel, cette formation affiche une attractivité certaine (quatre-vingt candidats en moyenne pour vingt places). Elle constitue une continuité logique des études de géographie, et montre une bonne intégration dans le tissu régional, sans concurrence avec d'autres licences professionnelles du même secteur.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	17
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	40 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	24 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	95 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle, initialement basée sur la cartographie, s'est enrichie de la dimension topographique et des systèmes d'informations géographiques (SIG). Le public, dont le recrutement est national, est diversifié : 5 % à 10 % sont titulaires d'un DUT, 25 % à 45 % de BTS, 30 % à 48 % de L2, et 5 % à 25 % issus d'autres formations. Le diplôme est placé sous la responsabilité d'un maître de conférences, coordonnant une équipe pédagogique active dont le travail collaboratif entre formateurs universitaires et enseignants constitue un réel partenariat associant les compétences propres à ces deux entités. Les partenariats professionnels sont nombreux et diversifiés mais essentiellement constitués de services publics ; ils sont associés pour une large part aux projets tutorés, aux stages et au pilotage global de la formation. Suite aux informations issues des enquêtes nationales et locales, l'insertion professionnelle est satisfaisante.



- Points forts :
 - Un bilan satisfaisant en termes de réussite et d'insertion.
 - Un recrutement national diversifié.
 - Un conseil de perfectionnement contribuant à l'analyse stratégique de la formation.
- Point faible :
 - Des liens limités avec le monde professionnel.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il est indispensable pour l'établissement de limiter les poursuites d'études et d'augmenter la contribution des professionnels à la formation. Il est conseillé de renforcer les compétences attendues dans ce secteur d'emploi afin de favoriser le recrutement des titulaires de cette formation dans le secteur concerné.